



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI

Commission fédérale pour les questions familiales COFF

Rapport annuel 2019

Rapport annuel 2019 / COFF

© 2019 Commission fédérale pour les questions familiales COFF

Renseignements

Nadine Hoch, direction du bureau

Commission fédérale pour les questions familiales COFF

Effingerstrasse 20, 3003 Berne

Tél. : 058 484 98 04

sekretariat.ekff@bsv.admin.ch

www.coff-ekff.ch

Table des matières

1	L'essentiel en bref.....	4
2	Séances plénières	5
3	Points essentiels.....	5
3.1	Congé parental.....	5
3.2	Note d'orientation sur la qualité des structures d'accueil institutionnelles pour enfants.....	6
3.3	Rencontre avec les personnes de contact pour les questions familiales dans les cantons	6
4	Procédures de consultation	7
5	Relations publiques	7
5.1	Exposés, prises de position publiques et interventions dans les médias	7
5.2	Contacts avec des services de l'administration et avec le public	8
6	Perspectives pour 2020	8
7	Membres de la COFF en 2019	8
8	Publications de la COFF en 2019	9

1 L'essentiel en bref

En début d'année, les membres de la Commission fédérale pour les questions familiales (COFF) ont défini les [thèmes prioritaires pour les années 2019 à 2023](#) sous la direction de leur présidente Anja Wyden Guelpa.

En 2019, la COFF s'est concentrée sur deux thèmes principaux : d'une part, comme en 2018 déjà, le congé parental et le congé de paternité et, d'autre part, l'importance du pilotage de la qualité des structures d'accueil pour enfants, qui a fait l'objet d'une note d'orientation (policy brief).

Sur le plan organisationnel, l'année a été marquée par le renouvellement intégral de la commission, dont quatre membres ont été remplacés, ainsi que par la démission fin octobre de Regula Schlanser en tant que coresponsable du secrétariat scientifique et par l'absence pour cause de maladie de l'autre coresponsable, Natacha Devaux, conduisant à des vacances temporaires du secrétariat.

Congé parental et congé de paternité

La publication en août 2018 du [rapport de recherche](#) et de l'[argumentaire](#) informant sur les bénéfices de l'instauration d'un congé parental en Suisse a été bien reçue dans le contexte des discussions politiques et sociales sur la durée appropriée d'un futur congé de paternité (deux ou quatre semaines). En effet, de nombreux médias et plusieurs décideurs politiques ont profité de ces débats pour demander l'introduction en Suisse d'un congé parental de durée étendue. Ils se référaient au modèle de congé parental proposé par la COFF en 2010, dont une version actualisée sur la base d'un rapport scientifique avait été publiée en 2017/2018. La COFF recommande un modèle de congé parental d'une durée totale de 38 semaines, dont quatorze semaines réservées à la mère, huit semaines (non transmissibles) réservées au père et seize semaines à répartir librement entre le père et la mère et à prendre de manière flexible (durée et date). C'est notamment grâce à la publication par la COFF d'une revue de la littérature fondée sur les résultats d'études scientifiques qu'il est devenu politiquement et socialement acceptable de demander un congé parental, alors qu'une telle revendication était mal vue jusqu'à fin 2018. Différentes interventions parlementaires ont été déposées à ce sujet fin 2019 au niveau des cantons et de la Confédération.

Qualité de l'accueil des enfants

À l'automne 2019, la COFF a publié la première de ses notes d'orientation, appelées *Policy Briefs*, qui visent à alimenter le débat public et à informer régulièrement ses lecteurs (partis politiques, organisations professionnelles, employeurs, organisations d'employés, instituts de recherche, administration fédérale, médias, etc.) sur des questions de politique familiale. La première note d'orientation, parue en octobre 2019, a été rédigée par Nadine Hoch, vice-présidente de la COFF. Sous le titre « [Pilotage de la qualité des structures d'accueil pour enfants – Un patchwork non sans conséquences](#) », elle met en évidence les grandes différences entre la qualité des offres en Suisse, éclaire les causes de ce phénomène et propose des mesures afin que les enfants en Suisse puissent tous bénéficier de conditions égales.

Renouvellement intégral de la commission

Trois membres de la commission ont démissionné en 2018 et Thomas Beyeler a quitté la commission en 2019. À l'occasion du renouvellement intégral de la commission fin novembre 2019, le conseiller fédéral Alain Berset a donc nommé quatre nouveaux [membres pour la période 2020-2023](#). Il s'agit de Nicole Baur, cheffe de l'office de la politique familiale et de l'égalité du canton de Neuchâtel, de Valérie Borioli Sandoz, responsable de la politique de l'égalité chez Travail.Suisse, d'Alexander Suter, directeur général adjoint de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) et de Barbara Zimmermann-Gerster, chargée de la politique de la formation et de l'emploi de l'Association suisse d'assurances (ASA).

Réorganisation du secrétariat scientifique

À la suite d'une longue absence de la coresponsable et de la démission de sa collègue à la fin octobre

Rapport annuel 2019 / COFF

2019, il a été décidé de réorganiser le secrétariat scientifique en lui donnant la forme d'un [bureau](#) chargé de gérer les activités de la commission et placé sous la direction d'une responsable, elle-même soutenue par une assistante. Après la mise au concours de ce nouveau poste de direction, la candidate idéale a été trouvée en la personne de Nadine Hoch, membre de la commission depuis 2012 et vice-présidente depuis 2018. M^{me} Hoch, qui dirige le bureau depuis le 1^{er} décembre 2019, a démissionné de la COFF à fin novembre 2019. Grâce au grand soutien qu'elles ont apporté, Anna Liechti et Maéva Sarmiento, collaboratrices de l'OFAS, ont permis de compenser les absences.

2 Séances plénières

La COFF s'est réunie quatre fois en 2019 (les 10 et 11 janvier, le 6 mai, le 2 septembre et le 18 novembre). Lors des séances plénières et de la séance spéciale, elle a traité les thèmes suivants :

- Définition des thèmes prioritaires pour 2019-2023
- Nouveau droit de l'entretien de l'enfant : situation actuelle
- Avis sur la consultation relative à l'initiative parlementaire 17.412 « Égalité des chances dès la naissance » et sur l'avant-projet en réponse à l'initiative parlementaire 13.468 « Mariage civil pour tous »
- Note d'orientation sur la qualité des structures d'accueil institutionnelles pour enfants
- Publication de la commission suisse pour l'UNESCO « Instaurer une politique de la petite enfance » : présentation et discussion
- Étude de Pro Familia Suisse concernant l'impact de la quantité et des coûts des structures d'accueil extrafamiliales sur la participation des femmes au marché du travail : présentation et discussion
- Divers dossiers fédéraux concernant la politique familiale (notamment révision de la loi sur les allocations familiales, révision de la prévoyance professionnelle, réforme des prestations complémentaires, nouveau crédit pour augmenter les subventions allouées aux cantons pour les structures d'accueil extrafamilial des enfants et pour les projets d'amélioration de l'offre)
- Stratégie numérique : Twitter, nouveau canal d'information de la COFF
- Travaux préparatoires pour une étude de la COFF sur le financement de l'accueil extrafamilial des enfants en Suisse et les coûts incombant aux parents (y compris une comparaison avec les pays voisins)
- Renouvellement intégral de la commission pour la période 2020 à 2023
- Réorganisation du secrétariat scientifique et engagement d'une directrice du bureau au 1^{er} décembre 2019

3 Points essentiels

3.1 Congé parental

Comme mentionné dans le rapport annuel 2018, la COFF a publié en août 2018 une revue de littérature parue entre 2010 et 2017 sur les effets du congé parental, du congé de maternité et du congé de paternité dans différents pays de l'OCDE.

La COFF a réexaminé le modèle de congé parental qu'elle avait adopté en 2010 en s'appuyant sur les connaissances apportées par ce travail réalisé par un bureau d'étude indépendant. Son examen l'a conduite à réaffirmer le bien-fondé de son modèle de congé parental de 38 semaines qui inclut les quatorze semaines de congé de maternité déjà en vigueur. Tenant compte des résultats de l'étude, la

COFF propose toutefois une répartition un peu différente du congé entre les parents afin de promouvoir l'engagement à long terme des pères dans les tâches parentales et domestiques et de renforcer l'égalité entre les sexes. Elle recommande dans son argumentaire de réserver huit semaines aux pères, ce qui constitue une durée profitable pour la relation père-enfant sur le long terme. De ces huit semaines, deux seulement (congé de paternité) pourraient être prises en même temps que la mère. Les seize semaines restantes pourraient être réparties librement entre le père et la mère, aux dates qui leur conviennent et avec un taux de remplacement du revenu de 80 % financé par le régime des APG.

L'étude révèle que le congé parental est non seulement profitable à la santé physique et émotionnelle des parents et de l'enfant, mais qu'il apporte aussi une plus-value sur les plans économiques et sociaux. Le congé parental permet d'augmenter le taux d'emploi des femmes, contribuant ainsi à réduire la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Il contribue aussi à ce que les mères qui le souhaitent puissent augmenter leur taux d'occupation. La réduction des prestations sociales et l'augmentation des recettes fiscales découlant d'une hausse du taux d'emploi des femmes permettraient de compenser largement les coûts du congé parental.

En 2019, de nombreux membres de la COFF, de même que son secrétariat, ont pris le temps de présenter ce modèle et ses avantages lors de diverses manifestations. Le modèle a notamment été présenté lors d'une séance de la commission de la science de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N), lors d'une table ronde organisée par Pro Familia Suisse, à l'occasion d'une rencontre avec la Schweizerischen Stiftung für die Familie et d'une rencontre avec l'Association romande de conseils aux entreprises sur la garde d'enfants (ARCE).

3.2 Note d'orientation sur la qualité des structures d'accueil institutionnelles pour enfants

Sous le titre « **Pilotage de la qualité des structures d'accueil pour enfants – un patchwork non sans conséquences** », Nadine Hoch, vice-présidente de la COFF et ancienne directrice de kibesuisse, Fédération suisse pour l'accueil de jour de l'enfant, ainsi que vice-présidente du Réseau suisse d'accueil extrafamilial, montre que même une autorisation officielle n'est pas toujours garante d'une offre de qualité. Les offres d'accueil présentent des structures et des formes très différentes d'un canton et d'une commune à l'autre. La note d'orientation formule huit recommandations en matière d'accueil préscolaire et parascolaire des enfants. Elle recommande entre autres une gestion intercantonale de la qualité de l'offre au moyen de concordats, des exigences de qualité pour l'octroi de subventions publiques, une amélioration du taux d'encadrement (rapport entre l'effectif d'encadrement et le nombre d'enfants) et l'introduction de quotas pour augmenter la proportion de personnel spécialisé. Fin 2019, un article déplorant la qualité insuffisante de l'offre de l'un des plus grands prestataires privés de structures d'accueil en Suisse a fait beaucoup de bruit. La COFF continuera donc de s'investir dans le débat sur la qualité de l'offre de garde institutionnelle tout au long de l'année 2020.

3.3 Rencontre avec les personnes de contact pour les questions familiales dans les cantons

La COFF, de concert avec un canton hôte, organise depuis 2004 une rencontre annuelle avec les personnes de contact pour les questions familiales afin de discuter des derniers développements de la politique familiale et de procéder à des échanges d'expériences.

La 17^e rencontre de ce type s'est déroulée le 17 septembre 2019 à Glaris. Elle a été organisée par le service des questions de l'enfance, de la jeunesse et de la famille du canton de Glaris et la COFF. La rencontre a été dirigée par Anja Wyden Guelpa, présidente de la COFF, et par Giuliano Bonoli, vice-président. Le conseiller d'État du canton de Glaris Benjamin Mühlemann a accueilli les participants et présenté les particularités de son canton. Lisa Alvarez, responsable de la Fachstelle für Familien, a présenté le plan cantonal d'encouragement de la petite enfance.

Rapport annuel 2019 / COFF

La contribution sur la politique familiale à l'échelon fédéral a été apportée par Anna Liechti (OFAS). Gaby Szöllösy, secrétaire générale, et Veronika Neruda, responsable de l'unité famille et société de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) ont informé, quant à elles, sur la politique familiale au niveau intercantonal. Par ailleurs, deux présentations de la rencontre ont été consacrées en 2019 à l'encouragement précoce :

- Conciliation de la vie familiale et professionnelle dans un contexte de vulnérabilité sociale, Anke Moors, cogérante de l'association a:primo
- *Neue Hilfen zur Erziehung in Deutschland und Westeuropa* (nouvelles aides à l'éducation en Allemagne et en Europe de l'Ouest), Ilona Ostner, professeure à l'Université de Göttingen

La prochaine rencontre aura lieu le 17 septembre 2020 à Zoug.

4 Procédures de consultation

En 2019, la COFF a participé à trois procédures de consultation :

- Contre-projet indirect à l'initiative pour un congé de paternité élaboré par la CSSS-E, prise de position du 5 février 2019
- Avant-projet « Mariage civil pour tous », prise de position du 11 juin 2019
- Initiative parlementaire Matthias Aebischer « Égalité des chances dès la naissance », prise de position du 26 novembre 2019 concernant l'avant-projet de la CSEC-N.

Les prises de position de la COFF sont disponibles sur son [site Internet](#).

5 Relations publiques

5.1 Exposés, prises de position publiques et interventions dans les médias

- [Communiqué de presse](#) du 5 février 2019 : Un congé de paternité de 2 ou 4 semaines : un pas extrêmement modeste dans la bonne direction
- Avis publié le 7 juin 2019 à propos de la grève des femmes du 14 juin 2019
- Anja Wyden Guelpa : présentation du modèle de congé parental lors de la manifestation de l'ARCE à Genève le 6 juin 2019
- Anja Wyden Guelpa et Nadine Hoch : présentation du modèle de congé parental lors de la séance de la CSEC-N du 28 juin 2019
- Anja Wyden Guelpa : présentation du congé parental « Neue Vereinbarkeit gestalten – Was Unternehmen brauchen » lors de la manifestation de la Stiftung Familie le 31 octobre 2019
- Nadine Hoch : présentation du modèle de congé parental lors d'une manifestation organisée par Pro Familia Suisse à ce sujet le 18 décembre 2019 à Berne
- Divers interviews et contributions :
 - Nadine Hoch, [Société des employés de commerce](#), novembre 2019, Context, magazine des membres : interview sur le congé parental
 - Nadine Hoch, [Pro Juventute](#), magazine en ligne, novembre 2019 : Dérégulation de l'accueil familial et extra-familial : suffit-il de garder les enfants ou faut-il aussi les accompagner ?

5.2 Contacts avec des services de l'administration et avec le public

- Le bureau de la COFF a traité diverses demandes d'information ou de documentation venues de citoyens, de journalistes ou d'étudiants.
- Il a participé à des échanges réguliers d'informations avec le secteur Questions familiales et le domaine Famille, générations et société de l'OFAS, avec la Commission fédérale pour les questions féminines (CFQF) et avec le secrétariat de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ).
- Il a pris part à une rencontre avec les secrétariats scientifiques d'autres commissions extra-parlementaires.

6 Perspectives pour 2020

En 2020, la COFF conduira les travaux suivants :

- Prises de position sur différents thèmes : par exemple à propos de l'initiative parlementaire que prévoit de déposer M^{me} Prelicz-Huber sur l'accueil extrafamilial et parascolaire en tant que mandat de formation, sur l'abolition de la pénalisation fiscale des couples mariés et sur l'harmonisation des déductions fiscales pour la prise en charge des enfants par des tiers
- Publication de deux notes d'orientation sur le congé parental et la garde alternée
- Mise au concours et attribution d'un mandat de recherche sur le financement des offres d'accueil extrafamilial et parascolaire des enfants (publication prévue : début 2021)
- Organisation et réalisation de la rencontre annuelle avec les personnes de contact pour les questions familiales dans les cantons le 17 septembre 2020 à Zoug
- Organisation et réalisation du 18^e forum Questions familiales consacré au congé parental, le 24 novembre 2020 à Berne

7 Membres de la COFF en 2019

Présidente

Wyden Guelpa, Anja, directrice et fondatrice de la société civicLab, administratrice indépendante

Co-vice-présidents

Bonoli, Giuliano, professeur en politique sociale et administration, vice-directeur et responsable de la chaire de politique sociale à l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) de l'Université de Lausanne

Hoch, Nadine, Geschäftsleiterin kibesuisse, Verband Kinderbetreuung Schweiz, (jusqu'au 31.7.2019) et vice-présidente du Netzwerk Kinderbetreuung Schweiz NKS (jusqu'au 30.11.2019, puis directrice du bureau de la COFF à partir du 1.12.2019)

Membres

Guggisberg, Dorothee, Executive MPA, Dipl. Sozialarbeiterin FH, Direktorin Departement Soziale Arbeit, Hochschule Luzern

Robinson, Patrick, D^r en agroforesterie, porte-parole de la coordination romande des organisations paternelles (CROP)

Rapport annuel 2019 / COFF

Rosenthal-Rabner, Miriam, lic. phil., Psychologin FSP, Mediatorin SVM/SDM, LL.B., Supervisorin, Collaborative Professional

Schumacher, Bernard, professeur de philosophie à l'Université de Fribourg

Schweighauser, Jonas, Dr. iur., Advokat, Lehrbeauftragter für Familienrecht an den Universitäten Basel und Zürich

Theytaz Grandjean, Michèle, master en action et politique sociale (HES), assistante sociale et animatrice socio-culturelle, secrétaire générale de Pro Familia Vaud

Widmer, Eric, professeur de sociologie à l'Université de Genève

Zemp, Elisabeth, Prof. Dr. med., Unit leader Society, Gender and Health, Schweizerisches Tropen- und Public-Health Institut, Basel

Représentants de l'administration (avec voix consultative)

Buscher, Marco, lic. phil., responsable suppléant de la division Population et formation de l'Office fédéral de la statistique, Neuchâtel (jusqu'en janvier 2019)

À partir de mai 2019

Schwyn Markus, MSc, vice-directeur de l'Office fédéral de la statistique, responsable de la division Population et formation, Neuchâtel

Durrer, Sylvie, Dr ès lettres, linguiste, directrice du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, Berne

Stampfli, Marc, Dr phil., responsable suppléant du domaine Famille, générations et société, responsable du secteur Questions familiales, Office fédéral des assurances sociales (OFAS), Berne

Responsables du secrétariat scientifique (avec voix consultative)

Devaux, Natacha, coresponsable

Schlanser, Regula, coresponsable (jusqu'en octobre 2019)

Depuis le 1^{er} décembre 2019 : bureau

Hoch, Nadine, directrice du bureau de la commission (avec voix consultative)

Devaux, Natacha, collaboratrice scientifique

8 Publications de la COFF en 2019

Policy Brief 01 : Pilotage de la qualité des structures d'accueil pour enfants – Un patchwork non sans conséquences, à consulter sur

https://www.ekff.admin.ch/fileadmin/user_upload/ekff/05dokumentation/Policy_Briefs/EKFF_Policy_Brief_Nr_1_F_191031_def.pdf